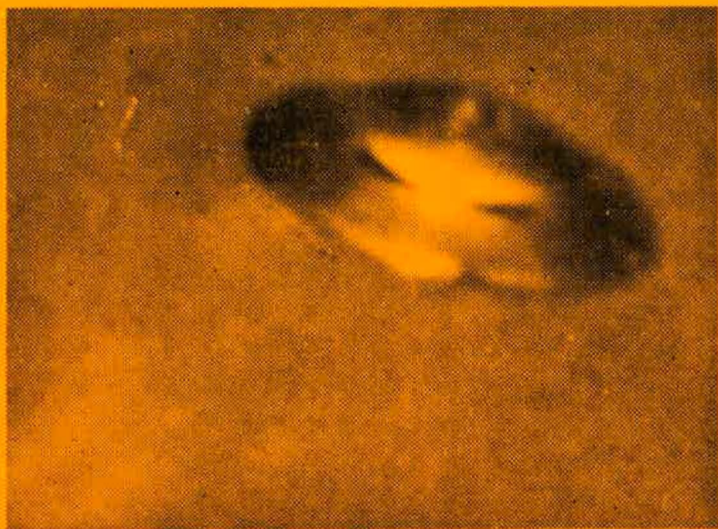
Phénomènes Inconnus

Dans ce numéro





n° 2

Nouvelle série 1972

bimestrielle

Objets volants non identifiés et phénomènes connexes

PHÈNOMÉNES INCONNUS

N° 2 – NOUVELLE SÉRIE 1972

Conçu et réalisé par le CERCLE FRANÇAIS DE RECHERCHES UFOLOGIQUES avec la collaboration de la FEDERATION SUISSE D'UFOLOGIE. Organisations membres de l'UNION EUROPEENNE DE LA RECHERCHE UFOLOGIQUE, qui comprend également la FBU (Belgique), la SOBEPS (Belgique), CIELO E TERRA (Italie) et les filiales étrangères du CFRU (Luxembourg et Allemagne).

FRANCE : C.F.R.U.

Secrétariat général : M. J.P. D'HONDT, route de Béthune, 62-LESTREM, tél. 26-17-73
Groupement d'Etudes des Mystérieux Objets Célestes (GRENOBLE)
Groupement d'Etudes des Objets Volants Non Identifiés (FREYMING)
Centre d'Etudes et de Recherches d'Eléments Inconnus de Civilisations (NICE)
Groupement Nordiste d'Etudes des Objets Volants Non Identifiés (LILLE)
Organisation Bordelaise de Recherches et d'Informations Scientifiques (BORDEAUX)
Centre d'Information et d'Etudes Scientifiques des Phénomènes Insolites (POITIERS)
Association de Recherche Française d'Astrométéorologie (PESSAC)
Centre Breton de Détection et d'Etudes d'Objets Spatiaux (BOURG-DE-LEUHAN)
Groupement Alsacien d'Etudes des Phénomènes Inconnus (MULHOUSE)

SUISSE : F.S.U.

Secrétariat général : Case Postale 1241, 1002-LAUSANNE (C.H.)
Section de Saint-Cierges - Groupement d'Etudes des Phénomènes Spatiaux
Section de Lausanne - Centre Roman de Recherches sur les OVNIs
Section de Genève (FSU, Genève)
Section d'Aigle (GREPA) et de Vevey (VUFOG)

LUXEMBOURG

Groupement d'Etudes des Mystérieux Objets Célestes Luxembourgeois de Clémency

ALLEMAGNE

Section Sarroise du G.E.O.C.N.I. de Freyming

SOMMAIRE

COMITE DE REDACTION

Directeur de la publication :
Pierre DELVAL

Rédacteur en Chef :
Francis SCHAEFER

Rédacteurs régionaux :
J.-F. BOEDEC
D. FREYMOND
Francis GROUSSET
Bernard SCHEIDT

Constructions Techniques :
Francis CONSOLIN
Francis SCHAEFER

Conseillers Scientifiques :
Dr René HARDY
J.-P. ROHART

Conseiller Technique :
Francis CONSOLIN

Civilisations Mystérieuses :
Serge HUTIN

Exo-Ethnologie
Guy TARADE

Service des Traductions :
Jean FERRE

Principaux correspondants étrangers :

U.S.A. : J.-P. LAHARY - **Canada** : C. Mac DUFF, Norbert SPEHNER - **Portugal** : A. Marcal SOUSA - **Roumanie** : Ion HOBONA - **Maroc** : Mme J. BARBIER, Jean TIRADO - **Suisse** : Jean WACHS - **Luxembourg** : Gusty METZDORFF - **Allemagne Fédérale** : Hans SCHWARTZ, Horst EVEN - **Belgique** : Lucien CLEREBAUT - **Italie** : Giuseppe LAZZARI - **Madagascar** : Pierre AUBEL.

Siège de la revue : 14 rue Alphonse Terray, Grenoble
Imprimerie : Les Imprimeurs Réunis, Grenoble.
Dépôt légal 2e trimestre 1972
Commission paritaire N° 52320.
Le Directeur de la publication : Pierre DELVAL.

CONDITIONS D'ABONNEMENT	*France*	*Etranger*
Abonnement ordinaire, un an	F.F. 30	F.F. 35
Abonnement ordinaire, six mois	F.F. 15	F.F. 18
Abonnement de soutien, un an	F.F. 50	F.F. 60
Envoi par avion pour les USA et le Canada	F.F. 45	

Spécimen : envoi contre 2 F. en timbres
CCP Grenoble 226.82 M de Pierre Delval

Pour une correspondance assurée, joindre un timbre pour la réponse.

NOTRE COUVERTURE : L'UFO photographié en Corse, le 12 février 1972. Rapport publié dans notre No 1. La photo du dessous est un agrandissement de l'objet.

fonds JLVN

Clerebaut

L'éditorial de Francis Schaefer

Une science fondamentale

L'étude des objets volants non identifiés est devenue, aujourd'hui, une véritable science, donc un ensemble très complexe qu'il serait regrettable de laisser aux charlatans et pour lequel il est devenu très délicat de trouver une définition complète et correcte. Le visage offusqué des esprits forts de m'empêchera point de parler dans ce contexte, de science « fondamentale ». Ainsi, le Cercle Français de Recherches Ufologiques (C.F.R.U.) s'est engagé à « procéder à l'étude des phénomènes célestes non identifés (et questions connexes) selon le critère de la plus stricte (mais objective) orthodoxie scientifique ». Et cette tâche rationnelle constitue bien une science fondamentale, c'est-à-dire un effort orienté vers l'explication de ce qui est réel, voire du réel tout simplement. Par ailleurs, cette recherche, initialement destinée à l'éclaircissement d'un seul mystère, aboutit à la découverte permanente de nouveaux phénomènes inconnus. D'où une réaction en chaîne qui nous oblige à étudier sérieusement de nombreuses autres disciplines impliquées par le caractère complexe du problème extraterrestre et de ses conséquences multiples.

Tout comme l'amateur de livres culturels se rend compte que plus il lit, plus il se rend à l'évidence que, finalement, il ne sait que peu de choses par rapport à tout ce qui resterait à savoir et à étudier ; l'ufologiste, quant à lui, a la désagréable impression que la solution recule et s'évanouit dès l'instant où il tente de mieux la saisir dans sa totalité. En réalité, cela constitue (si je ne me fourvoie point) une connaissance toujours plus complète et sans cesse révisée. Ce savoir est d'autant plus complet que l'ufologie nécessite aussi bien une recherche scientifique qu'intuitive. Nous parlons bien d'intuition puisque les schémas « infaillibles » de la science officielle, en raison de leurs caractères trop souvent unilatéraux, ne permettent pas une application honnête aux phénomènes ufologiques. Toutes les hypothèses pouvant découler des faits doivent être envisagées puisque, comme disait Alain, une science « dépend de celle qui la précède (l'astronomie, par exemple) en ce sens que les découvertes de la précédente fournissent les hypothèses de la suivante ». (A propos de l'expérience méthodique, Alain.)

L'information du public éveillé reste, après la recherche, ou plus exactement, en même temps que la recherche, une étape primordiale. Et vous aurez probablement constaté personnellement le chemin parcouru par notre revue, depuis le numéro 1 de la formule ronéotypée. Cette évolution fut — et reste ! — tributaire de tous nos collaborateurs et fidèles abonnés. Cette œuvre doit être maintenue, aujourd'hui plus que jamais, et je remercie d'avance ceux qui prendront l'initiative de participer matériellement à notre action.

UFOs détectés au radar

Notre correspondant suisse, M. Jean Wachs, ingénieur et directeur de la section genevoise de la Fédération Suisse d'Ufologie, nous fait part d'une information parue dans la « Feuille d'Avis » de Lausanne du 14 décembre 1971, information à la suite de laquelle il mena une enquête dont nous publions le rapport ci-dessous :
Le dimanche 12 décembre 1971, le rader de Genève-Cointrin a détecté des objets volants non identifiés, volant à mach 10 (12 000 km/h), au-dessus de Genève, à une altitude de 18 000 m.
Ce qui est surprenant dans cette information, c'est que nous avons appris ensuite par un communiqué de la « Tribune de Genève » du 29 décembre 1971, que ce phénomène enregistré par les radars de Genève-Cointrin, n'était pas nouveau pour le contrôleur radar de la tour de contrôle.

MYSTERE A 18 000 METRES

Le contrôleur régional qui « balaie » la région de Genève selon un rayon de 150 km (de Turin à Dijon), a détecté de curieux objets volants et des observations similaires eurent lieu il y a déjà trois ou quatre ans :

« La rapidité avec laquelle les objets traversaient l'écran-radar ne laissait aucun doute ; il ne s'agissait pas d'avions. Ils venaient de l'Ouest-Nord-Ouest, ce qui ne correspond à aucun couloir aérien. D'autres contrôleurs aériens à Paris et à Turin les ont vus car nous étions en communication avec eux pour leur demander s'ils faisaient les mêmes observations. »

La portée du radar est d'environ 18 000 mètres. Curieusement, il semble donc que les O.V.N.I. empruntent souvent le même couloir aérien. L'hypothèse selon laquelle ils circulaient, dans certains cas, dans de tels couloirs, a déjà fait l'objet d'un article de notre part. Nos lecteurs peuvent se reporter au numéro 11 de « P.I. », ancienne formule, à la page 22, sous le titre « L'affaire du 24 août et ses prolongements », relative à une excellente étude de l'OBRIS-CFRU de Bordeaux.

L'ENQUETE

Le mercredi 5 janvier 1972, nous sommes allés rendre visite à M. Jules Laurent, chef du service de la sécurité aérienne à l'aéroport de Genève-Cointrin.
Nous nous sommes rendus immédiatement sur un des écrans radar pour obtenir des explications sur le fonctionnement du système de répondeur.
Pour éviter des échos inutiles sur l'écran, les avions sont tous équipés d'un répondeur radar qui amplifie l'onde reçue et la renvoie sous forme codée. Nous ne voyons donc plus que des traits (soit simple, double ou triple, suivant que l'avion est pris ou non en charge par l'aéroport), avec, en surimpression les voies aériennes. Il existe neuf écrans radar pour une surveillance pouvant atteindre une portée horizontale d'environ 500 km de rayon. Tous ces écrans peuvent être constamment branchés sur le radar primaire, qui lui, renvoie tous les échos (Jura, Salève, Alpes, perturbations atmosphériques, migration importante d'oiseaux, O.V.N.I., etc.).
Le radar primaire n'est plus guère utilisé aujourd'hui que pour l'approche finale des avions et son rayon de portée utilisé par les contrôleurs est d'environ 100 km. Il n'y a au total que deux écrans sur douze qui travaillent avec le radar primaire. De ce fait les observations d'O.V.N.I. se font beaucoup plus rares (il faut qu'ils passent dans ce rayon d'environ 100 km). Néanmoins, M. Jules Laurent nous a affirmé avoir vu lui-même, il y a plusieurs années de cela, des échos se baladant à mach 10 et à une altitude inférieure à 18 000 mètres (portée maximum du radar en altitude). Les aéroports de Paris et de Turin (Italie) ont effectivement confirmé les observations de M. Laurent lorsque celui-ci leur téléphona pour leur demander s'ils faisaient les mêmes observations.
Un fait est certain : les radars de Cointrin peuvent et ont détecté des O.V.N.I. dont la vitesse peut difficilement être attribuée à un avion civil ou militaire.

Rapport d'enquête de
MM. Jean Wachs et Georges Emmenegger
F.S.U./Section de Genève.



LA PREMIERE ASSEMBLEE GENERALE DU C.F.R.U.

Ce document date du 6 septembre 1970. Cette rencontre eut lieu dans la région parisienne.
De gauche à droite : MM. Charueau (CIESPI, Poitiers), J. Duchâtel et Hatem (ARFA, Pessac), F. Schaefer (GEOCNI, 57 Freyming), R.-L. Mary (CEREIC), Vasseur (GNEOVNI, Lille), J.-L. Becquereau (GEPA), G. Roquefère (OBRIS, Bordeaux), J.-C. Baillon (CIESPI, Poitiers).
Il n'y a pas eu de réunion de travail en 1971. Une rencontre annuelle est prévue le 21 mai 1972 à Grenoble (Isère), organisée par le GEMOC et sous l'égide d'une Union Européenne de le Recherche Ufologique.

UN GROUPEMENT ALSACIEN AU C.F.R.U.

Dans le dessein de permettre à des chercheurs isolés de mettre en commun les résultats individuels de leurs travaux, le Conseil d'administration du CFRU a décidé la création, pour le région alsacienne, d'une nouvelle section d'études locale chargée de travaux sur les phénomènes inconnus. Ce nouvel organisme, le GAEPI (Groupement Alsacien d'Etudes des Phénomènes Inconnus) regroupera autour de la précédente direction des traductions, dans le cadre du CFRU tous les travaux se rattachant soit à des informations locales, soit à des études traitant de sujets aussi divers que les UFOs, les civilisations mystérieuses ou disparues, les phénomènes insolites, etc.
Nos lecteurs alsaciens désireux de se joindre à ce groupement afin de participer aux différents échanges d'informations sont priés de se mettre en rapport avec M. Jean Ferré, directeur du GAEPI, et responsable du service Traductions du CFRU, 9, rue Pierre-Loti, Résidence Plein Ciel, 68 Mulhouse (02).

ET UNE SECTION DU G.E.M.O.C. A LYON

Une section du Groupement d'Etudes des Mystérieux Objets Célestes - GEMOC, se trouve actuellement en cours de constitution à Lyon, sous l'initiative de MM. Canova et Declerck.
La proximité de Lyon et de Grenoble permet une coordination étroite entre les deux organisations. La première activité commune sera une réunion d'information publique à Lyon, le 6 mai 1972, en collaboration avec le FSU, section de Genève. Nos correspondants et lecteurs intéressés par les activités de la section de Lyon peuvent prendre contact avec M. Roland Canova, 177, rue Duguesclin, 69 Lyon-3e.

CATALOGUE CHRONOLOGIQUE DES PHENOMENES LUNAIRES (NASA TRR-277)

Ce catalogue édité par la NASA relate 576 cas d'analogies entre les années 1500 et 1967.
Une version française de ce catalogue est disponible, à titre privé, pour les membres des organisations affiliées à l'Union Européenne de la Recherche Ufologique (CFRU, FSU, FBU, SOBEPS), édité par le FSU, section de Genève. Prix fixé : 12 F suisses, 16 F français ou 150 F belges. S'adresser à la Fédération suisse d'Ufologie, section de Genève, 5, rue Dassier, 1201-Genève (C.H.).

A PROPOS DE FRAGMENTS MÉTALLIQUES d'UFOs

Dans certains cas d'atterrissages d'Objets Volants Non Identifiés, des fragments métalliques purent être recueillis par des enquêteurs privés et soumis à l'analyse.

Nos lecteurs ont lu dans notre précédent numéro que de tels fragments furent recueillis par les enquêteurs du GNEOVNI, à la suite de l'enquête de Ronchin, dans le Nord.

Il manquait à ce rapport un élément intéressant, celui de l'analyse des fragments. C'est M. Sorez, ingénieur et membre du GNEOVNI, qui était chargé de les soumettre à l'examen d'un laboratoire d'une société industrielle de Roubaix. Rappelons que ces résidus métalliques furent témoins d'un phénomène qui pourrait ne pas être étranger aux OVNIs. Ceci se passait le 17 *septembre* 1971, *vers* 20 *heures* (P.I. No I NS, pages 11, 12 et 13).

Les petits fragments présentaient un aspect métallique plus ou moins oxydé et entaché de carbone.

L'analyse donna les résultats suivants :

Une partie des fragments dissoute dans l'acide chlorhydrique montre qu'ils sont formés d'aluminium, de magnésium et de traces de zinc. Un dégagement d'hydrogène, lors de l'attaque acide, montre que ces éléments sont en majeure partie sous forme de métal.

SUR UN PREMIER PRELEVEMENT, ON OBTIENT :

— *cendres*	84,9 %
— *dont alumine*	42,8 %
— *magnésie*	39,3 %
— *magnésie*	39,3 %
— *oxyde zinc*	1,2 %

CE QUI MONTRE QUE LE PRELEVEMENT AURAIT LA COMPOSITION SUIVANTE :

— *matièr. organiq. (carbone et débris végétaux)*	52,9 %
— *Aluminium*	22,6 %
— *Magnésium*	23,6 %
— *Zinc*	0,9 %

LA PARTIE METALLIQUE AYANT LA COMPOSITION SUIVANTE :

— *Aluminium*	95 %
— *Magnésium*	50 %
— *Zinc*	2 %

organiques et d'une partie métallique présentant une très grande hétérogénéité et formée de morceaux d'aluminium et de magnésium fondus plus ou moins mélangés. Le rapport des teneurs de ces deux métaux n'étant pas constant, il ne peut s'agir d'un alliage.

La composition de ce métal semble donc « insolite », si on la compare avec celle d'alliages d'aluminium, comme d'Alpax ou le Duralumin. Ainsi, la teneur en éléments d'addition de l'ALPAX étant :

— *Aluminium*	86 %
— *Silicium*	13 %
— *Manganèse*	0,5 %
— *Magnésium*	0,25 à 0,5 %

DURALUMIN :

— *Aluminium*	93 à 96 %
— *Cuivre*	4 %
— *Manganèse*	0,5 à 1,2 %
— *Magnésium*	0,5 à 1,3 %
— *Silicium*	0,6 %

Citons encore les Duralinox (alliages légers de forge et de laminage) dont la composition générale est la suivante : Aluminium : 92,5 *à* 96,6 %, *Magnésium :* 3 *à* 7 %, *Manganèse :* 0,5 %.

Il est peut-être intéressant de signaler à nos lecteurs qu'un métal à composition tout aussi insolite fut découvert à Vin-sur-Caramy, le 14 *avril* 1957. *La place, dans ce numéro, ne nous permet pas d'exposer le rapport d'enquête de Jimmy Guieu, qui fut publié par notre confrère « OURANOS »* (No 21), *à cette époque.*

Rappelons toutefois que deux habitantes de Vin-sur-Caramy, près de Brignoles (Var), virent un engin de forme conique évoluer à proximité du sol et s'y poser, pour repartir quelques instants plus tard.

Quarante-huit heures après cet évènement, des personnes venues à l'endroit présumé de l'aterrissage découvrirent un petit bloc métallique à l'aspect fondu, pesant environ 8 *grammes et d'une densité de* 6,73. *Une analyse faite par un laboratoire militaire donna le résultat suivant : Fer :* 82 %, *Silicium :* 12,5 %, *Aluminium :* 4 %, *Calcium :* 0,3 %, *Titane : moins de* 0,3 %, *avec des traces très minimes de magnésium, chrome et manganèse.*

« OURANOS » No 28 *de septembre* 1961 *publiait à ce sujet : « Selon l'Institut de Recherches Sidérurgiques, il s'agit probablement d'un petit ferro-silicium utilisé comme désoxydant en four, mais en général, en France, on emploi des ferro à titre plus élevé. Aux USA, on signale des ferro-siliciums de la teneur de l'échantillon, mais contenant aussi du carbone* (1 %), *phosphore* (0,05 %) *et du soufre* (0,04 %). *Selon la Société d'Electro-Chimie d'Ugine, une telle composition chimique n'est pas courante. »*

Là, comme à Ronchin, le fragment métallique se présentait sous un aspect « fondu », et d'une composition « insolite ».

Nous remercions M. Sorez ainsi que M. Lefebvre du laboratoire de Centre Textile de Contrôle et de Recherches Scientifiques de Roubaix, pour avoir bien voulu apporter leurs concours dans l'enquête du GNEOVNI de Lille. Merci également à M. J.-P. d'Hondt, secrétaire général du CFRU, qui nous permit d'exposer tous les éléments de l'affaire dans notre revue.

PIERRE DELVAL.

Le petit oubli du Dr Warren

ou la sociologie sans psychologie

La revue « SCIENCE », organe de l'American Association for the Advancement of Sciences, a publié une étude du Dr Donald I. WARREN sur les catégories socio-professionnelles des personnes qui voient des O.V.N.I., en parlent et en écrivent. Le Dr Warren a repris les données fournies par l'American Institute of Public Opinion, plus connu sous le nom d'Institut Gallup, (qui fit des sondages sur ce sujet en 1947, 1950 et 1966). Ce sont particulièrement les chiffres de 1966, repris par le « Rapport Condon » que le Dr Warren prend en considération. Il en ressort que ceux qui rédigent des rapports d'observation d'O.V.N.I. sont : (a) « affligés d'un statut social incohérent », qui (b) provoque chez eux « un état psychologique marginal », qui lui-même (c) tend à leur faire rejeter le système des valeurs de la société américaine actuelle, ou à leur faire déformer l'information qu'ils reçoivent : c'est la théorie de l'incompatibilité sociale ou du déséquilibre social.

En France, de brefs exposés de cette thèse sont parus dans *Le Monde* du 9-12-1970 et dans *L'Express du* 28-12-70-3-1-1971, sous la plume de Gérard Bonnot. Quelque temps auparavant, dans *Fiction n°* 194, Gérard Klein avait essayé de percer le *Problème brûlant non identifié* à partir de deux documents contradictoires : l'approbation du Rapport Condon par le Dr Philip Morrison dans *Scientific American* d'avril 1969, et la critique du même par le Dr Robert M.L. Baker dans *Scientific Research* du 14 avril 1969. Là encore, la thèse psycho-sociale était avancée, et Gérard Klein demandait :
« *On aimerait tout de même savoir quels groupes sociaux témoignent d'observations, et s'il y a des relations constantes entre le contenu des témoignages et l'appartenance sociale.* »
Au cours de la réunion d'information publique du G.E.P.A. du 12 février 71, M. François Toulet, statisticien, a relevé le Rapport Warren et a fait part au public des résultats d'une enquête à laquelle il s'était livrée sur le même sujet. Aux Etats-Unis, le Dr Leo Sprinkle, professeur de psychologie, directeur de la Section *Conseil et Testage à l'Université du Wyoming*, a écrit à *Science* pour critiquer la thèse Warren; on attend toujours la publication de cette lettre, c'est pourquoi le Dr Sprinkle en a fait insérer le texte dans le numéro de Janvier-Février de « The APRO Bulletin ». Il y fait remarquer que :
a) La thèse Warren est infirmée, dans son ensemble, par l'échantillonnage même qu'il a étudié.
b) Les mêmes données peuvent être interprétées bien différemment.
c) L'inadaptation au statut social, menant à un état psychologique marginal, est-elle liée au fait d'avoir aperçu un O.V.N.I. ? Ne l'est-elle pas plutôt à celui de le dire, de le prétendre ?

Il est vrai que Warren a reconnu que sa thèse n'en invalide pas nécessairement d'autres et que «... rien, dans les données, ne rejette la possibilité que quelques individus aient en effet aperçu les objets provenant d'autres systèmes solaires, ou que toutes les observations ne sont que des phénomènes terrestres mal compris ou mal perçus. »
On remarque ici la prudence du scientifique se gardant une porte de sortie en cas de protestations par trop vives. La base de son étude n'en reste pas moins son affirmation selon laquelle «... ce n'est pas l'individu non informé, crédule ou inéduqué qui écrit des rapports sur les soucoupes. C'est plutôt celui dont le salaire ne correspond pas à ce qu'il a investi pour atteindre à la réussite sociale. »
Le Dr Stuart Appelle, professeur agrégé de psychologie à l'Université George Washington, membre du Groupe Spécial d'Etude du NICAP sur les Applications du Traitement des Données, a soumis à « SCIENCE » un bref commentaire technique soulignant la faiblesse des arguments de Warren et demandant que l'on ait la prudence de ne pas généraliser cette thèse à tous les rapports sur les O.V.N.I.s. Le Dr Appelle s'est particulièrement attaché à montrer la carence de Warren, qui ne distingue pas entre les gens qui admettent avoir vu quelque chose et ceux qui rédigent des rapports d'observation : « ... Il n'y a aucune raison pour supposer A PRIORI que les « observateurs », qui se sont eux-mêmes définis parmi ceux qui ont répondu au sondage Gallup, partagent les mêmes caractéristiques que les personnes qui rédigent réellement des rapports sur les O.V.N.Is. » Constatation : à la lumière de cette controverse entre gens possédant un bon bagage scientifique, il apparait que la thèse Warren est très malade. D'ailleurs, la direction de « SCIENCE » a refusé de publier le commentaire technique du Dr Appelle. Mais il nous semble bien qu'il s'agit, jusqu'ici, de critiques de détail. Le fond même du Rapport ? Nous y venons.
Il nous semble que le Dr Warren a tout simplement ignoré (ou voulu ignorer ?) la formidable campagne qui s'est déroulée aux Etats-Unis à la suite de l'intervention de la C.I.A. dans la rédaction du *Rapport Robertson* issu du Grand Jury de 1953. Ainsi, pendant treize années (1953 - Robertson à 1966-Gallup) et bien après, la société américaine a été soumise à un véritable matraquage psychologique (dont la *thèse Warren* ferait partie ?), afin de *réduire l'aura du mystère des soucoupes volantes dans l'esprit du public*, pour restreindre au minimum le nombre des cas inexpliqués (Règlement AFR 200-2), pour pénaliser les pilotes militaires ou de ligne qui parleraient (Règlement JANAP-146), pour ridiculiser les témoins de bonne foi mais naïfs, pour exercer une pression socio - professionnelle (euphémisme !) sur les personnalités qui auraient pu manifester une opinion non conformiste, pour impressionner et même menacer les récalcitrants (*).
Partant de cette triste réalité reconnue, fort importante comme on va le voir, il est bien évident que tous les gens *arrivés*, ayant acquis une situation enviable ou un poste à leur pleine convenance dans la hiérarchie sociale, ceux qui *se sentent bien dans leur peau*, n'ont absolument aucun intérêt à passer pour des farfelus ayant des visions ou voulant encore se faire valoir auprès de leurs concitoyens : s'ils voient quelque chose d'insolite, ils se tiennent tranquilles, ne disent rien, n'écrivent rien, ne répondent pas à un sondage Gallup, et, en conséquence, leur catégorie sociale n'entre pas dans la statistique éventuellement étudiée. Quant à ceux qui n'ont rien à perdre, pourquoi se tairaient-ils ? Donc, toute étude sociologique sérieuse, de quelque échantillon de la population nord-américaine que ce soit, doit tenir compte de ce facteur, que nous nommerons le *facteur ridicule*, qui inhibe formellement l'expression des catégories socio - professionnelles à psychologie conformiste, jouissant d'un salaire correspondant à ce qu'ils ont investi pour atteindre à la réussite sociale. Le journaliste Frank Edwards nous en fournit une preuve par une histoire pleine d'humour (**).
Le Dr Warren n'a pu tenir compte de ce *facteur ridicule*, puisque toute une partie de la hiérarchie sociale américaine est absente du sondage Gallup de 1966, pour cause d'inhibition ; en manquant de psychologie, il a raté son étude sociologique. C'est pourquoi nous laisserons le Dr Warren et sa thèse sombrer dans le ridicule, et nous espérons n'en entendre plus jamais parler.

HENRY DURRANT.

(*) Voir « *Le Livre Noir des Soucoupes Volantes* », *pages* 110 *à* 113.
(**) Voir « *Du Nouveau sur les Soucoupes Volantes* », p. 165 et 166.

Une hypothèse :

L'"UFO-MEGA" (1)



1. - UFO-MEGA ET SCIENCES CELTIQUES

Dans un récent rapport du Centre Breton de Détection et d'Etude d'Objets Spatiaux (CBDEOS), section régionale du CFRU, notre confrère Jean-François Boedec écrit :

« La navigation aérienne nécessite une base élémentaire : des points de repère et des " routes aériennes". Les recherches ufologiques confirment de plus en plus le passage d'êtres extra-terrestres sur terre, en des temps reculés. L'on a actuellement le pressentiment que certaines " lignes aériennes" utilisées autrefois par nos visiteurs d'un autre monde existent toujours ; il pourrait en être de même pour les " balises" qui furent installées. Des monuments ont, en effet, échappé aux ravages du temps et à la folie destructrice des hommes et ces constructions paraissent " aimanter" les objets volants non identifiés. Des études réalisées par le CBDEOS nous donnent à penser que les menhirs et les dolmens pourraient constituer un véritable relevé d'exploration aérienne ; *une étude poussée des apparitions d'UFOs dans notre région milite en faveur de cette hypothèse »* (Fin de citation.)

Quel dommage pour J.-F. Boedec que le Concile de Nantes de 858 se soit insurgé contre ces pierres levées et qu'il ait décidé de faire abattre ces mystérieux vestiges d'un passé presque totalement ignoré ! Heureusement pour nous, les érudits celtes nous ont légué bien des archives écrites qui permettent de combler nos lacunes.

C'est ainsi que Nennius, chroniqueur irlandais vivant au III[e] siècle de l'ère chrétienne, mentionne — dans ses récits — des « mystérieux navires démoniaques » voguant dans les airs... Selon son manuscrit « Mirabilia » (écrit en l'an de grâce 212) un vaisseau des airs aurait survolé la foire de Tailtin (actuellement Teltown, Comté de Meath). Un homme appartenant à l'équipage de ce navire lança un dard en direction d'un poisson mais manqua sa cible et le trait tomba parmi les assistants. Des soldats de Congalach, fils de Maelmithig, s'emparèrent du dard et tirèrent sur la corde le reliant au navire, entraînant l'homme de l'appareil volant. Mais Congalach cria à ses soldats : « Laissez-le aller ! » **et l'homme regagna le vaisseau en nageant dans les airs** et le navire put repartir. Dans le « Liber Leinsterum », il est dit que trois navires des airs furent aperçus à Tailtin, en présence du roi Domnall Mc Murchada, en l'an de grâce 763. On peut lire dans les annales : « Navies in aerae uisse sunt » (on vit des navires dans les airs). Dans un manuscrit rédigé en latin et conservé à la Bibliothèque Nationale de Paris, on découvre ce curieux récit : « Le roi Domnall Mc Murchada assistait au spectacle donné par les Scotts (Irlandais), quand, au-dessus de la foule, un **navire étrange apparut**, d'où un homme lança un harpon vers la mer. Le trait ayant manqué sa cible, l'homme descendit en planant pour récupérer le dard » (fin de citation). Une variante de ces récits est la légende des vaisseaux de l'espace. Il convient de ne point perdre de vue que les Irlandais de l'époque étaient les héritiers directs des Celtes et que, malgré le Christianisme, les traditions n'en étaient pas moins vivaces.

LA ROTH RAMARACH

La « Roth Ramarach » (ou « roue tourbillonnante ») est décrite comme un immense vaisseau de l'espace capable de voler par dessus les mers et les terres. Mais, un jour, elle **s'écrasa au sol, attirée par les effluves magiques émanant du « pilier de pierre »** (un menhir ?) qui était situé dans la forêt de Cnamcholll, près de l'actuel Tipperay.

La « roue tourbillonnante » avait été construite par Simon Magus : Simon le magicien, qui pratiquait la... **lévitation.** Un druide nommé Mogh Ruith, archiduc d'Erinn, et sa fille Tlachtga, l'aidèrent dans cette tâche. Le druide et sa fille ramenèrent d'Europe, où elle était cachée, la clef de sa construction. Il en fut de même pour son principe de lévitation qu'ils avaient trouvé grâce aux écrits celtes. La « roue » avait le pouvoir d'évoluer dans les airs à une vitesse merveilleuse. Deux **« piliers de roc »** permettaient de la lancer. Malheur à qui les touchait lorsque la roue était au repos, car son sang se trouvait corrompu ! Lorsque la roue volait, sa lumière **était telle qu'elle frappait de cécité quiconque avait l'audace de la regarder !**

L'ARME DU CIEL

Parmi les prophéties du Saint irlandais Colum de Cille, on lit : « La Roth Ramarach passera sur les contrées en déchainant sa puissance destructrice car un étudiant de chaque nation sera à l'école de Simon Magus ».

Nous pourrions considérer ceci comme une belle légende si nous ne retrouvions pas les mêmes descriptions d'engins volants dans

les livres les plus anciens. Traduit en 1876, le Maha-Barata nous enseigne :
« Les disques, convoqués par une voix mystérieuse, planaient dans les cieux enflammés, brûlant les villes du feu sortant de leurs trompes ! »
On lit également dans le Mausola Purva :
« Indra lança son dard de feu sur la triple cité depuis son vimana (N.D.L.R. : machine volante) qui planait dans le ciel. La triple cité fut cendres, les armées furent cendres sous son dard ! »
Puis, plus loin :
« Le Rachaca monta dans son vimana : il brillait comme l'argent et le feu du mercure le propulsait. »

UNE SCIENCE UNIVERSELLE EFFACEE PAR LE DELUGE :

Les Celtes n'ont pas été les seuls à dresser des pierres gigantesques ; partout, dans le monde, des monolithes font penser aux menhirs bretons. L'explorateur d'Umont d'Urville n'a-t-il pas découvert aux Iles Mariannes les ruines d'un cairn planté de ces étranges vestiges ? Une précision : l'île sur laquelle se dressent ces mégalithes se nomme Rota, l'île de la... Roue !..

Directeur du C.E.R.E.I.C. - C.F.R.U.
Guy TARADE,

2. - ETRANGES COINCIDENCES

Des recherches approfondies dans le domaine topographique des mégalithes nous ont amenés à constater un fait pour le moins insolite : ces derniers se présentent sous la forme de lignes de longueur variable sur l'étendue du département du Finistère ainsi que sur le reste de la Bretagne. (Une centaine de ces curieux alignements ont déjà été catalogués. Certaines lignes recoupent des dizaines de mégalithes, sur une distance allant de la région nantaise à Brest.)
Ces étranges lignes forment des figures géométriques diverses : triangles égaux, parallèles, etc. Ces coïncidences peuvent évidemment être attribuées au hasard. Mais nos recherches ne se sont point arrêtées à ce stade : la répartition des apparitions d'OVNIs (Objets Volants Non Identifiés) en Bretagne sur une carte (échelle 1/250 000e) n'a pas manqué de susciter notre curiosité : les lieux d'observations coïncident de façon frappante avec les « lignes mégalithiques ». Les OVNIs évoluent parfois en fonction de leur disposition. Voici les faits :

Cas n° 1 :

Bolazec (N 29), janvier 1966 : OVNI discoïdal posé au sol. Un témoin avec enquête de la gendarmerie ! coordonnées UFO-MEGA : l'engin s'était posé sur la ligne Hanvic - Plougonven - Le Quelenec.

Cas n° 2 :

Mellac et Baye (S 29), janvier 1966 : le phénomène inconnu se caractérisa par un flash intense illuminant deux fermes (l'une située à Mellac, l'autre à Baye), la même nuit, au même moment. Coordonnées UFO-MEGA : Mellac, ligne Guidel - Scaer - Leuhan. Baye : Moelan - Scaer - Saint-Goazec - Plonevez-du-Faou.

Cas n° 3 :

Porspoder (N 29), date précise non déterminée : observation d'un OVNI triangulaire de la taille d'une coque de cargo évoluant au-dessus de la mer, près d'Ouessant. Coordonnées UFO-MEGA : Saint-Goazec - Logonna - Larret.

Cas n° 4 :

Loperhet (N 29), 13 novembre 1970 : curieux phénomène « atmosphérique » ; des objets divers sont « aspirés » et projetés à une distance de 300 mètres. Coordonnées UFO-MEGA : même ligne que le cas n° 3.

Cas n° 5 :

Brest (N 29), juin 1920 : Passage d'un cigare volant accompagné d'une « boule lumineuse ». Coordonnées UFO-MEGA : ligne du cas n° 3.

Cas n° 6 :

Ile longue (N 29) (base nucléaire sous-marins atomiques, entrepôts ogives nucléaires), 4 août 1970 : trois engins discoïdaux. Coordonnées UFO-MEGA : Camaret - Commana - Plougras.

Cas n° 7 :

Moelan-sur-Mer (S 29), septembre 1970 : observation d'un OVNI ayant l'aspect d'une « boule lumineuse » et qui arrivait de la mer. Il volait suivant la ligne Moelan - Quimper - Magoar.

Cas n° 8 :

Riec-sur-Belon (S 29), 8 septembre 1970 : plusieurs personnes observent cinq OVNIS du type « boule lumineuse » évoluant en formation au-dessus de l'océan. Les appareils se déplaçaient suivant la ligne Poullan - Quimper - Kerbistroret.

Cas n° 9 :

Le Trévoux, 8 janvier 1971 : observation de treize OVNIs discoïdaux évoluant sur la même ligne « UFO-MEGA » (voir cas n° 8 ci-dessus).

Cas n° 10 :

Leuhan (S 29), 19 septembre 1970 : engin en forme de disque se déplaçant sur la ligne Penmarch' - Quimper - St-Goazec, puis vers St-Servais.

Cas n° 11 :

Kerizinen : depuis 1947, une vingtaine d'apparitions d'objets volants non identifiés. « Phénomènes solaires », etc. Coordonnées UFO-MEGA : Brignogan - Kereguana - Le Cloître...

Cas n° 12 :

Quimperlé, 23 février 1971 : triangle volant suivi de traînées lumineuses. L'engin énigmatique suivait la ligne UFO-MEGA du cas 2.

VERS UNE CONFIRMATION SCIENTIFIQUE

Ces cas scrupuleusement vérifiés sur carte et sélectionnés nous ont permis l'établissement d'une curieuse corrélation, à dire que les OVNIs suivraient ces « lignes mégalithiques ». Mais l'étude « UFO-MEGA » demeure en tout et pour tout une **hypothèse** car l'abondance des monuments mégalithiques dans notre région permet de nombreuses combinaisons.
Dans cette optique hypothétique, le CBDEOS envisage une vérification scientifique : un programme de recherches est actuellement à l'étude. Il se concrétisera par la pose, sur ces lignes, d'appareils de détection d'OVNIs, de courants telluriques, appareil actuellement en cours de réalisation.
En outre, le CBDEOS envisage d'établir une carte complète des lignes UFO-MEGA sur l'étendue de la Bretagne, carte qui sera soumise aux experts de la Société archéologique du Finistère, ainsi qu'au Comité d'études du Cercle Français de Recherches Ufologiques. Une étude détaillée de la disposition des mégalithes composant les alignements de Carnac sera parallèlement entreprise.

CONCLUSION

Dans l'état actuel de nos connaissances, il nous est impossible de confirmer cette hypothèse. Une recherche à l'échelon international en est d'autant plus souhaitable : sur chaque continent se dressent de mystérieuses pierres dont la méthode d'érection nous laisse perplexes...
A l'heure où les réalités des temps anciens sont entrées dans nos légendes, l'omniprésence des mégalithes n'implique-t-elle point l'existence — et la destruction — d'une civilisation particulièrement avancée ?
Caprice du hasard ou réalité insoupçonnée, l'hypothèse « UFO-MEGA » nous ouvre un nouveau domaine de recherches.

Jean-François BOEDEC,
Directeur du CBDEOS - CFRU.

---

(1) UFO : OVNI (Objet Volant Non Identifié) - MEGA : Monument Mégalithique.

Civilisations mystérieuses

Une pierre préhistorique

A la suite de l'article que nous avons publié dans notre précédent numéro, sur la ROCHE AUX PIEDS, un lecteur suisse, M. André Prêtre, nous fit parvenir une série de documents très intéressants. Ces documents extraits d'un excellent ouvrage (1) nous éclairent d'une façon plus précise quant à l'origine et l'interprétation possible des ROCHERS A EMPREINTES DE PIEDS.

Un bloc erratique, comportant des empreintes de pieds comparables aux roches de la Vanoise, existe dans une forêt sommitale, à environ 1 km. de Tavannes, en Suisse. Les habitants de la région la nomment la « pierre aux fées ». Aucun ouvrage traitant de la préhistoire ne l'a signalée. Le guide le plus complet et le plus récent sur les « Mégalithes Suisses », édité par l'Institut Suisse de Préhistoire, à Bâle, l'ignore complètement. La pierre en question mesure près de 2 mètres de longueur. L'extrémité du côté du Pillon se relève jusqu'à un mètre du sol. Sur sa surface sont creusées une douzaine d'empreintes de pieds, le talon étant toujours distinct de la semelle. A son plus haut sommet, la pierre est creusée d'empreintes de petits sabots d'animaux.

Ces types de pierres à empreintes seraient originaires de l'époque préhistorique. Elles sont très rares, on n'en trouve qu'une douzaine dans la région des Grisons et dans le Valais, en Suisse. L'auteur de l'ouvrage qui nous renseigne sur ces mégalithes, situe leur origine à l'époque du bronze (1800-800 av. J.C.)

Un archéologue italien à démontré en 1924 que LE PIED, comme talisman, était répandu dans une grande partie de l'Europe pendant tout l'âge de fer. Aux Indes, d'innombrables EMPREINTES DE PIEDS sont attribuées à Bouddha et à Brahma.

La représentation de la forme du pied aurait joué un rôle important dans la plupart des religions, y compris le Christianisme. Ainsi, sur les tableaux représentant l'Ascension figurent souvent les empreintes bien marquées des pieds du Christ s'élevant vers le ciel.

Un professeur d'anthropologie préhistorique de Paris a démontré que les creux (empreintes de pieds ou cupules) apparaissaient déjà à l'époque de la Pierre taillée (50.000 ? à 3.000 ans av. J.C.). On les retrouverait également à l'Age de la Pierre polie où vivaient les premiers lacustres.

Comme nous le supposions dans notre article précédent, ces ROCHERS A EMPREINTES DE PIEDS et CUPULES semblent donc posséder un sens religieux qui se perd dans la nuit des temps. Malheureusement, nous n'en connaissons pas l'origine comme sûrement les « utilisateurs » qui, à travers les âges, ont continué à les vénérer, simplement par tradition.

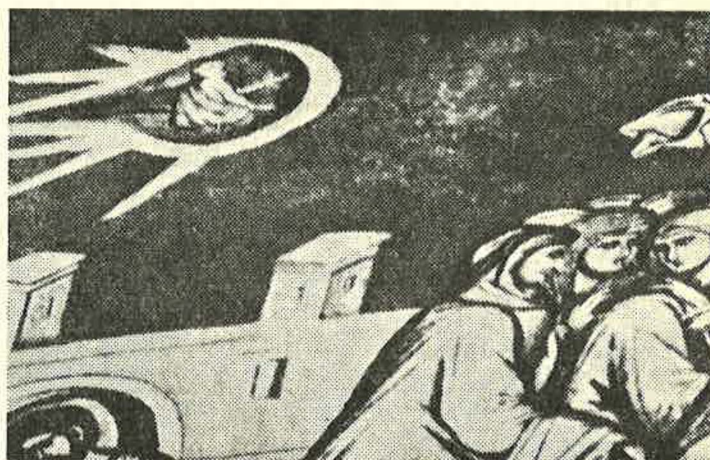
---

(1) « *Villes et Villages Vaudois* » de Ric Berger, éditions Interlingua-Morges (Suisse).

Les mystérieuses fresques de Detchani

En Yougoslavie du Sud, à Kosovska Metohija, entre les petites villes de Petch et Djakovice, se trouve le monastère de Detchani fondé dès le XIVe siècle, sous le règne de Stéphane III. Sa construction dura huit ans, de 1327 à 1335. Vers 1350, l'intérieur de l'église fut décoré par de nombreuses fresques.

En 1964, un étudiant de l'Académie des Beaux-Arts de Yougoslavie visita le monastère à des fins d'études, et à l'aide d'un téléobjectif il photographia beaucoup de fresques, y compris celles de la « Crucifixion » et de la « Résurrection » du Christ. Auparavant, on n'avait pu étudier ces fresques de près, car elles sont situées à une hauteur de quinze mètres. Des détails qu'on n'avait pu remarquer se sont révélés.



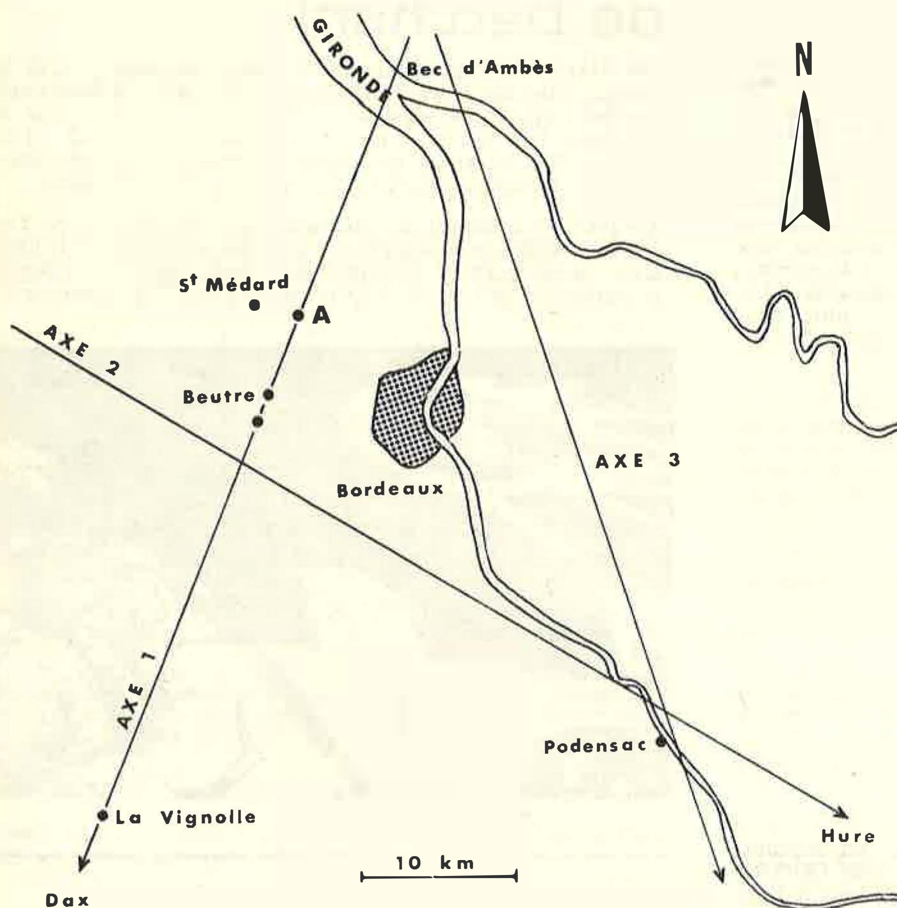
Détail des fresques de la « Résurrection » du Christ
(cliché « Sport i Svet », no 386)

Sur la partie supérieure des fresques représentant la « Résurrection » sont représentés des Anges qui volent... dans de curieuses machines de forme aérodynamique.
Le document que nous publions montre un homme, sans auréole d'ange, tenant d'une main quelque chose devant lui. On distingue nettement des « lignes fuyantes », comme si l'artiste désirait souligner le déplacement de l'objet.

PERIODICITÉ OU HASARD ?

La scène suivante se passe le 24 août 1969, à l'aéroport civil de Mérignac (Gironde).

Il est 21 heures. L'animation habituelle règne dans la salle de l'aérogare. Sur les terrasses, les visiteurs assistent au spectacle des envols et des atterrissages ; un avion taxi allemand vient d'atterrir et l'avion d'Orly est attendu à 21 h. 30. Soudain, l'attention générale est attirée par une sorte de grosse étoile très brillante qui vient d'apparaître au-dessus de l'extrémité de la piste centrale, en direction des usines Dassault.



Il est alors 21 h. 05. M. Landais, observateur météo à la station de l'aéroport, vient de l'apercevoir lui aussi. Elle est immobile à environ deux-cents mètres d'altitude et à quatre-cents mètres de lui. L'« étoile » doit avoir un diamètre de près de un mètre. Son éclat, légèrement palpitant, est de magnitude — 8.

Ce spectacle durera jusqu'à 21 h. 15, heure de la disparition de l'« étoile mystérieuse » qui, selon certains témoins, s'éloigna vers le nord.

Entre temps, à 21 h. 10, le sergent Fournet aperçoit depuis Beutre, à 2 km. au sud-ouest de l'aéroport, une sorte de « soucoupe Cousteau », munie de deux phares à l'avant et de lueurs rouges violettes en dessous, qui se dirige lentement vers le sud-ouest, venant apparemment de la base aérienne.

Le même objet est encore aperçu se dirigeant toujours vers le Sud-Sud-Ouest, à 21 h. 15 à LAVIGNOLES-DE-GALLES par MM. Puiraveau, père et fils, puis à Dax, à 21 h. 35, respectivement à trente et cent-vingt-cinq kilomètres du sergent Fournet.

L'incident de l'aéroport de Mérignac fut relaté le lendemain 25 août par le journal « Sud-Ouest ». Or, le même journal avait publié, quatre jours plus tôt, le 21 août, sous la plume du journaliste Jean Foubert, un reportage sur un groupe de curieux jeunes gens qui attendaient, avec tous les moyens d'observation nécessaires, le retour au-dessus de la région bordelaise d'une « soucoupe volante ».

Bien des lecteurs sceptiques ont dû s'amuser le 21 août et rester assez surpris le 25 en lisant leur journal.

Les jeunes gens en question faisaient partie de divers groupes ufologiques français réunis par la section bordelaise du CFRU (OBRIS) à la suite d'une série d'observations périodiques ayant eu lieu dans la région depuis 1965 (Cf « PHENOMENES INCONNUS » No 10 de l'ancienne formule ronéotypée).

De cette série d'observations, les membres de l'OBRIS, se basant sur la moyenne des périodes, avaient déduit un retour probable du M.O.C. entre le 25 juillet et le 14 août. Mais le mécanisme de ces périodes n'ayant pas encore été étudié en profondeur, ce fut dans la soirée du 24 août que le phénomène se produisit, alors que les camps d'observation de Bayon et du Touquet s'étaient achevés sans résultats positifs depuis une dizaine de jours.

MISE EN EVIDENCE DES PERIODICITES

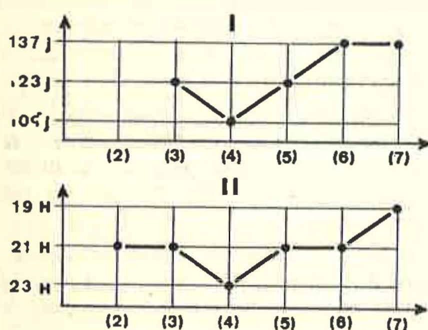
Voici la liste de ces observations avec un résumé de chacune d'elles, ainsi que les périodes qui les séparent (liste mise à jour en novembre 1971).

1) 24 juillet 1965 : Cinq scouts marins observent vers 23 h. un OVNI lumineux orange et clignotant, se dirigeant du Bec d'Ambès vers St-Médard où il s'immobilisa avant de disparaître. Peu de temps après le même objet est aperçu par quatre marins du CFM d'Hourtin (voir axe 1 du schéma)
2) 18 avril 1968 : 21 h. 10 : observations de caractères faites au télescope par G. Roquefère (ex-président de l'OBRIS) : un objet sphérique orangé apparaît au-dessus du point A de l'axe 1 (voir figure). L'objet effectue quelques évolutions sur celui-ci, puis disparait en direction du Bec d'Ambès.
3) Les 19 août 1968 (21 h. 15), 6 décembre 1968 (23 h. 15), 9 avril 1969 (21 h. 30) : observations identiques et dans les mêmes circonstances que celle du 18 avril 1968, toujours sur l'axe 1
4) 24 août 1969 (21 h. 05) (axe 1) : en plus des évènements cités au

début de l'article d'autres observations eurent lieu à Arcachon, la Hume et Podensac.

5) 8 janvier 1970 (18 h. 45) (axe 2) : objet sphérique orange, surmonté d'une sorte de flash lumineux aperçu vers Mérignac et se déplaçant vers le S.-E., témoin : G. Roquefere. Un objet identique avait été suivi depuis Aiguillon jusqu'à Bordeaux par trois automobilistes, le 13 novembre 1969, durant 3 h. 30 consécutives. Son trajet était également orienté selon l'axe 2.

6) 10 juillet 1971 (21 h.) (axe 2) : objet conique orangé observé jusqu'à 22 h. 40 par M. Lacoste, président d'honneur de l'OBRIS et enquêteur à « OURANOS », ainsi que d'autres témoins. A 22 h. 15, un second objet sphérique et argenté arrivant du NW. s'approche du premier puis repart. Cette observation fut effectuée à la jumelle et au télescope, depuis Hure (La Réole).



PERIODICITES

On remarque trois types de périodes :
109, 123 ou 124 jours et 137 jours, soit 123 jours + 14 jours
109, 123 ou 124 jours et 109 jours, soit 123 jours — 14 jours
109, 123 ou 124 jours et 999 jours, soit (8 × 123 jours) + 15 j.

On constate donc une alternance des périodes autour de 123 jours, ce qui permet de construire un graphe des périodes (graphe 1).
Nos travaux en étaient arrivés à ce point, fin 1969, et lors de la conférence de l'OBRIS de novembre 1969, nous avions prédit de nouvelles observations pour le 25 décembre (123 jours après le 24 août) ou le 8 janvier 1971 (137 j.).
Autour du 25 décembre, aucune observation ne fut enregistrée. Le 8 janvier, tandis que G. Roquefère observait le ciel de la région bordelaise depuis un immeuble, une équipe au sol s'était rendue au point A de l'axe 1, avec appareils photos et détecteurs, à partir de 20 h. 30. Malheureusement elle ne savait pas encore que le phénomène s'était déroulé sur l'axe 2, cette fois et à peine deux heures plus tôt.
Le phénomène de périodicité ne se limitant donc plus au seul alignement 1, toujours emprunté jusqu'alors. De plus, on pouvait constater également une alternance des heures d'apparition au tour de 21 h. (voir graphe 2).

LES PERIODICITES
ET LA ROTATION LUNAIRE

L'observation du 8 janvier fut la dernière de la série, et il faut attendre celle de M. Lacoste du 10 juillet 1971 pour retrouver de nouveau le fil de la périodicité.
Mais depuis lors, nous avons fait une série de constatations pour le moins troublantes :
— *109 et 137 jours sont symétriques de 14 jours autour de 123 jours : 14 jours représentent à peu près le temps que met la lune pour parcourir la moitié de son orbite.*
— *D'autre part on a :*
109/4 = 123/4,5 = 137/5 = 27, 37 jours
Or, la rotation sidérale lunaire est de 27, 32 jours, l'intervalle entre deux périgées de 27, 50 j. 109, 123 et 137 jours *représente donc à peu près 8, 9 et 10 fois la demi-rotation lunaire* (1).
La conséquence de ce fait est qu'au moment d'une des observations périodiques, la direction Terre-Lune présente, à quelque chose près, toujours la même orientation par rapport à des axes sidéraux. On peut vérifier ceci de deux manières :
1) *On constate que les dates des observations correspondent à peu près à celle des périgées et apogées lunaires :*

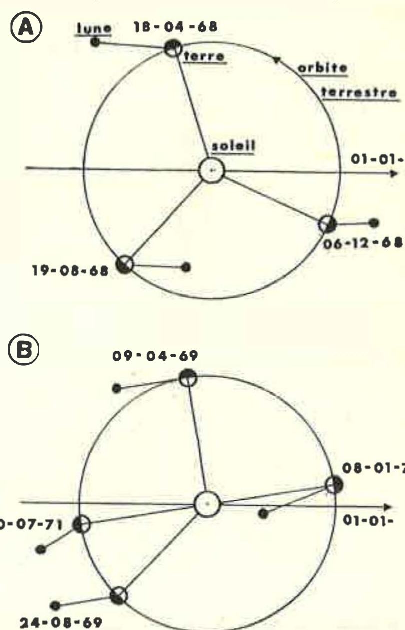
19 août 1968 : apogée le 17 à 04 h.
6 déc. 1968 : apogée le 5 à 16 h.
9 avril 1969 : périgée le 8 à 01 h.
24 août 1969 : périgée le 25 à 16 h.
8 janv. 1970 : périgée le 8 à 11 h.

(Cf. *bulletins de Société Astronomique Populaire de Toulouse).*

2) *Pour visualiser cette orientation Terre-Lune au moment d'une observation, on peut calculer à partir des phases de la Lune la position de celle-ci et la reporter sur un plan de l'orbite terrestre* (voir fig. A et B). *On constate que cette orientation subit une rotation minime de 11 à 12° par an* (2). *Entre deux observations consécutives, la direction Terre-Lune est donc à peu près la même.*
On constate donc que le phénomène des observations périodiques en Gironde coïncide avec le passage de la Lune dans une certaine direction privilégiée du ciel. Cette direction se déplace d'environ 12° par an.
La rotation de Saturne autour du soleil étant de 29 ans et 46 j. soit environ 12° par an également, il semblerait que cette orientation Terre-Lune privilégiée soit perpendiculaire à celle Terre-Saturne. Mais, faute de données astronomiques précises, nous n'avons pu vérifier avec certitude cette hypothèse.

ET LE HASARD ?

D'après la conclusion précédente, on peut essayer de généraliser le phénomène de périodicité :
Et si la plupart des observations d'OVNI en Gironde avaient lieu lors de ces positions particulières de la Lune par rapport à la Terre ?
La Lune s'oriente dans la direction déterminée précédemment tous les 13, 685 jours en moyenne, c'est-à-dire chaque fois qu'elle effectue un demi-tour de terre. Il suffit alors de déterminer la répartition des observations autour des dates de coïncidences.
Si l'hypothèse était valable, nous obtiendrions une répartition en courbe de Gauss présentant un maximum au jour 0 de la coïncidence et un minimum 7 jours avant et 7 jours après (voir figure).
L'OBRIS-CFRU possède dans le fichier Gironde un maximum de 42 observations ayant la précision de date, entre 1965 *et* 1971.
Le travail consiste à déterminer toutes les dates des coïncidences, calculer les écarts entre une observation et la coïncidence la plus proche, et reporter cet écart sur un graphique.
Cette recherche assez fastidieuse a été faite pour les sept années de 65 à 71 et le résultat est assez surprenant ; on obtient un maximum de 16 observations pour le jour 0 et un minimum de une pour les jours entourant plus ou moins 7 jours. Au total, la courbe de Gauss est respectée à 75 %, ce qui représente un résultat positif pour un travail statistique portant sur seulement 42 événements.
On peut donc tirer de tout cela une loi de la périodicité, à savoir que envi-



(1) Les nombres 8, 9 et 10 forment une gamme naturelle harmonique analogue à la gamme naturelle musicale (1, 9/8, 5/4, ...).

(2) La coïncidence avec les périgées et apogées lunaires est limitée de l'observation (3) à l'observation (7). En effet, le déplacement des périgées de la Lune étant plus rapide que 12° par an, l'écart se creuse avant et après ces observations.

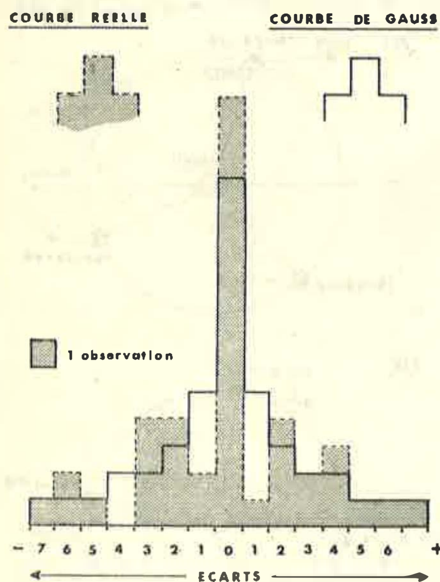
ron 35 % du total des observations se groupent dans le seul jour de la coïncidence, soit cinq fois plus que ne donnerait une répartition aléatoire normale.

Cette loi est-elle valable à l'échelle mondiale ? Seul un travail statistique très précis sur ordinateur avec un grand nombre d'observation du monde entier pourrait confirmer ou infirmer cette hypothèse ; mais l'on peut se poser une autre question : cette loi ne serait-elle pas seulement les caprices du hasard ?

Bien qu'à priori il soit difficile d'y croire, vu le caractère particulier de ces périodicités, voici néanmoins deux faits qui peuvent donner à réfléchir :

— Le 9 octobre 1970 (2 × 137 jours après le 8 janvier 1970) une lueur rouge animée d'une pulsation régulière apparait à 21 h. au nord de la région de St-Médard immobile dans les nuages jusqu'à 23 h., et ayant un aspect impressionnant. Ce phénomène qui ne fut pas visible les jours suivants ne serait en fait que la réflexion sur le plafond nuageux de l'immense torchère des Raffineries de Pauillac, à quarante kilomètres au nord de St-Médard, réflexion dûe à une inversion de température.

— Le 23 février 1971 (137 j. après le 9 octobre et 137 j. avant le 10 juillet) fantastique ballet de la fusée Tibère à



la verticale de la Gironde, fusée dénommee trop rapidement « soucoupe volante » (nos anciens lecteurs pourront se reporter à l'excellente étude de notre collaborateur T. Moreau de la C. OVNI/SAPT, dans le numéro 14 de l'ancienne formule).

Nous avons donc deux mésinterprétations parfaitement périodiques, alors qu'elles n'avaient presqu'aucune chance de se situer toutes les deux ces jours-là.

Comme pour l'orthoténie, il semblerait que le hasard ait son mot à dire dans le phénomène de périodicité, mais peut-il l'expliquer à lui tout seul ?

Si les apparitions d'OVNI n'étaient que des illusions ou des hallucinations comme certains voudraient le faire croire, il faudrait admettre qu'en Gironde lesdites illusions se propagent non seulement en ligne droite, mais aussi de préférence à un moment déterminé par une sorte d'horloge astronomique. De toute façon, cet article n'aura pas été inutile ; il servira au moins aux astrologues et aux psychiatres.

(Etude réalisée par le groupe OBRIS/CFRU de Gironde)

UN ATTERRISSAGE D'UFO DANS L'ISÈRE

Enquête effectuée le 2 avril 1972 par MM. Dominique Blanchard, Pierre Delval et Liliane Dauvillier du GEMOC/CFRU de Grenoble.

Lieu : Flachères (38) — **Date :** 24 mars 1972 à 23 h 45.

A la suite d'une série d'articles publiée dans le « Dauphiné-Libéré », sous l'égide du CFRU et du GEMOC de Grenoble et grâce à la diligence de M. Brochier du réseau de radio-amateurs, nous avons été mis au courant d'un atterrissage d'UFO, à seulement 18 kilomètres de notre siège, et qui devait passer inaperçu, ignoré de notre service d'enquêtes.

Le témoin, Mme G., avec laquelle nous avons longuement discuté, lors de notre visite sur les lieux, est une personne équilibrée et qui n'a aucun intérêt à nous mystifier. Il était 23 h 45, lorsque Mme G. aperçut à travers sa fenêtre une lueur provenant du pré, à environ une soixantaine de mètres de son habitation (une ferme). « Je pensais qu'il s'agissait du phare d'une moto qui se trouvait là » dit-elle. « Intrigué par cette présence je résolu de sortir pour mieux me rendre compte, mais mon chien qui à l'ordinaire ne manque pas d'aboyer, ne réagissait pas et demeurait même craintif, n'osant pas dépasser les limites de ma porte d'habitation. Je réalisait alors que j'étais en présence de quelque chose qui n'était pas ordinaire et je pris peur. Mon fils dormait et je n'osais pas le réveiller, surtout qu'il effectue douze heures de travail par jour. Sur le pas de ma porte, j'aperçus un faisceau lumineux dans le pré et qui se dirigeait vers une vieille carcasse de voiture qui se trouvait à proximité, mais je n'apercevait pas d'où provenait ce rayonnement lumineux, du fait qu'il faisait nuit noire et qu'il n'y avait pas de lune. J'entendais également comme le bruit d'un chalumeau, comparable à un chuintement. Je pris peur et je me suis enfermée chez mois. Le lendemain j'ai pris la curiosité de voir sur place. C'est alors que je découvris quatre marques fraîchement faites dans le sol, ces dernières étaient de forme circulaire d'une vingtaine de centimètres de diamètre et de quinze centimètres environ de profondeur, disposées en carré qui aurait pu avoir 1,50 m de côté. La terre était tassée dans le fond, et on apercevait comme des petites rayures très finement espacées, régulières et parallèles. »

Malheureusement, bien que nous ayons été avertis huit jours après cet événement, plus rien n'était repérable lors de notre visite, et pour cause, des poules qui sont en liberté dans ce pré n'ont laissé absolument rien de valable pour que nous puissions en tirer des éléments intéressants et même pour que nous puissions y pratiquer un relevé sérieux. Quant à Mme G., elle n'y prêtait aucune importance particulière, ce qui nous garanti d'ailleurs sa bonne foi. Sans l'intervention de M. Brochier qui habite un village à une dizaine de kilomètres de là et qui fut mis au courant par l'un de ses fils, nous n'aurions jamais rien su de ce qui s'était passé ce soir-là dans la petite commune de Flachères, à deux pas de chez nous. Nous remercions à cette occasion notre dévoué correspondant pour nous avoir si gentiment « piloté » sur place.

NOUVELLES INTERNATIONALES

CANADA

Conférence du Dr Carl Sagan à Montréal

Le jeudi 9 mars 1972, le Dr Carl Sagan était invité par la Royal Astronomical Society du Canada, dans le cadre des programmes de conférences scientifiques données régulièrement par cette société. Le Dr Sagan a donné sa conférence, avec projection de films et diapositives, surtout sur les dernières informations reçues sur la planète Mars, fournies par les Mariners. Il a donné de nombreuses explications détaillées sur la planète, grâce aux nombreuses photos transmises par la dernière mission Mariner.
Parmi l'assistance, il y avait surtout des étudiants, des universitaires et des professeurs, mais également une certaine proportion de personnes représentant le grand public en général.
Rappelons que Carl Sagan est très réputé pour ses travaux et ouvrages en astronomie, en biogénétique et en astronautique.

CLAUDE-MAC DUFF.

OVNI et panne d'électricité

La représentante à Montréal de la S.P.R.M., Mlle Johanne Warren, a fait parvenir dernièrement à la S.P.R.M. un excellent rapport d'enquête où elle faisait état de sa propre observation du 28 octobre 1971.
Il était alors 17 h. 50 et Mlle Warren prenait l'autobus à Ste-Thérèse, dans le Comté de Terrebonne, sur le boulevard Sainte-Rose, en direction du nord. Elle vit alors un objet allongé et brillant de couleur blanche et parfois or. L'objet suivait l'autobus parallèlement au parcours. A la descente il était encore là, mais cette fois il était légèrement penché sur le côté droit et au-dessus de la station de l'Hydro-Québec. Mlle Warren entra chez elle et avertit d'autres personnes, ce qui porta le nombre de témoins à six. L'objet resta encore visible en se présentant incliné d'un côté. Il se déplaçait lentement dans cette position, puis il finit par disparaître au bout de quelques secondes. Il était alors 18 h. 05. A 18 h. 15, il y eut une diminution de lumière à l'intérieur de l'appartement de Mlle Warren. Cela se produisit deux fois avec trois ou quatre secondes d'intervalle. Puis après quelques secondes, tout le domaine de la Promenade, ainsi que la Montée Sanche ont manqué de lumière pendant 15 à 20 minutes.
Le même soir, à 18 h. 05, soit au moment où les six témoins situés sur la rue de la Promenade à Sainte-Thérèse voyaient l'objet disparaître, une dame de Montréal vit, avec son garçon et sa fille, un objet orange ayant la taille d'une cigarette tenue à bout de bras. Il était immobile dans le ciel. Il resta ainsi durant six minutes, puis il s'éleva lentement et disparut. *(Rapport d'observation de la S.P.R.M. transmis par Claude Mac Duff, correspondant canadien de P.I.).*

UFO au-dessus de la banlieue de Québec

Selon un communiqué de la station de radio CKLM de Montréal du 6 janvier 1972, un OVNI lumineux, en forme de boule muni d'« antennes » a été aperçu par un notaire et sa famille. Le témoin est bien connu dans la région du Québec et a une excellente réputation. L'objet a été aperçu le 5 janvier au-dessus de Sainte-Foy, dans la région de Québec. L'heure de l'observation n'a pas été précisée. *(Information transmise par Norbert Spehner, correspondant canadien du CFRU).*
NDLR : De nombreux rapports d'observations nous ont été transmis dernièrement en provenance du Canada, et notamment de la Province de Québec. Un seul numéro de P.I. ne suffirait pas à les publier toutes. Nous remercions bien vivement nos correspondants canadiens MM. Claude Mac Duff et Norbert Spehner, pour nous tenir régulièrement au courant des nombreux faits qui se passent actuellement au Canada. Notons également l'activité suivie et sérieuse de la S.P.R.M. avec laquelle nous entretenons d'excellentes et fructueuses relations.

Développement du cas de Rimouski

La seule et simple constatation que je me permets de faire en rapport avec ce cas est une certaine similitude avec ceux survenus au Québec dernièrement en juillet 1971, déjà décrit dans P.I. No 1 N.S., rapprochement que je considère maintenant comme de plus en plus vraisemblable selon un autre cas très intéressant qui a eu lieu dans la même période que Rimouski.
En effet, dans la semaine du 24 au 30 novembre 1971, nous avons appris un cas de survol d'OVNI dans la région de St-Hyacinthe (Québec). Cette observation eut lieu entre le 15 et le 20 juillet 1971, pendant la période de laquelle il y eut :
A) une série de pannes d'électricité au Québec, dont les détails furent envoyés à P.I. (publiés en partie dans le No 1 N.S.)
B) une série d'observations d'UFO dans le ciel de Rimouski, Québec (détails également envoyés)
C) Observation d'un UFO ayant apparemment « survolé » et ayant laissé des traces au sol.
Ce qui ressort surtout de toutes ces constatations et de ces cas c'est que maintenant (je ne dis plus : « il semble que »), il est pratiquement certain qu'il y a eu au Québec, pendant toute cette période de juillet 1971, une série de faits qui permettent de supposer que certaines régions furent « inspectées » et « testées », dans un but que nous ignorons mais que nous pouvons quand même deviner, si nous nous référons à d'autres périodes « chaudes » d'observations, survenues en 1971 un peu partout dans le monde (Yougoslavie, Chine, Australie, Amérique du Sud).
Aurions-nous été, ou serions-nous « inclus » dans une nouvelle « vague » d'observations d'UFOs, si nous comparons cette dernière avec les statistiques d'observations des dernières décennies ?

Claude Mac Duff

Correspondant canadien de P. I.

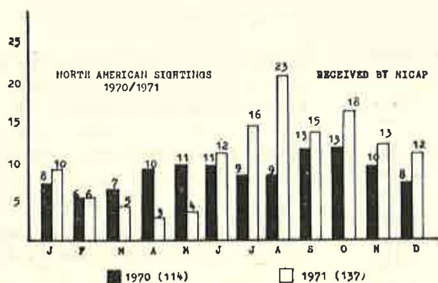
NDLR : cette remarque de notre correspondant est d'autant plus justifiée que nous assistons également en France à une nette recrudescence d'observations et d'atterrissages d'UFOs.

Les observations d'UFOs se multiplient

(Extrait de **UFO INVESTIGATOR**, organe du NICAP, décembre 1971, traduction Jean Ferré)

Les chercheurs se préparent en vue d'un possible déferlement

Une augmentation significative du nombre des apparitions d'UFOs enregistrées sur l'Amérique du Nord, au cours de l'année 1971 pourrait fort bien être en regard des chiffres de 1970 le prélude à un nouveau déferlement ufologique, à l'échelon mondial.
Les premières statistiques établies dans le courant du mois font apparaître une forte recrudescence, d'une année sur l'autre, avec un étonnant pourcentage d'accroîssement des phénomènes durant la période s'étendant de septembre à décembre, période considérée habituellement comme période creuse.



Si cette progression se poursuit, le « pic » prévu pour 1972 pourrait ressortir au bilan comme l'ascendance maximum du soi-disant « Cycle des Cinq Ans » illustrant les cas observés. La théorie du cycle quinquennal est basée sur des périodes de pointe qui se sont manifestées tous les cinq ans depuis 1947, et ceci à l'exception de l'année 1962. Diverses explications ont été avancées pour justifier de cette régularité, depuis des spécimens de nouveaux barrages de protection, jusqu'aux changements dans la position des planètes. Aucune supposition n'a pu se révéler satisfaisante.
Les chercheurs surveillent attentivement l'amplitude des variations, espérant découvrir quelqu'indice tel que le pourquoi de l'accroissement qui se produit au moment même où peu d'observateurs espèrent une quelconque augmentation notable. Le stimulant, en l'occurence la publicité, habituellement mis en avant pour expliquer cet accroîssement, s'est révélé particulièrement inexistant ces dernières années, à l'exception de certains articles de presse et de « tables rondes » occasionnelles radiophoniques ou télévisées, sur les UFOs.
Certaines apparitions d'UFOS ont presque totalement été ignorées par les services de radio ainsi que par une large majorité d'organismes d'information, ceci contribuant à rendre encore plus mystérieuse la dernière recrudescence es observations. Une hypothèse, dictée par la proportion atteinte par les derniers résultats, est que le Rapport CONDON continue d'inhiber des citoyens, témoins d'apparitions et qui seraient désireux d'en faire le rapport.
Lorsque la fréquence des apparitions diminua en 1969 et 1970, de nombreux commentateurs attribuèrent ce déclin aux conclusion du Rapport CONDON, conclusions largement diffusées, qui demandaient la cessation des études sur les UFOs, et qui concluaient que la science n'avait rien appris après 21 années de recherches.
Les comptes rendus du Dr CONDON n'explicitaient pourtant pas s'ils souhaitaient aboutir à une interruption permanente des observations, ou s'ils n'apportaient qu'un effet restrictif momentané sur le processus des rapports. D'après d'actuels observateurs, cette seconde supposition apparaitrait comme la meilleure réponse.
Plusieurs écarts curieux sont évidents dans les statistiques de 1971, notamment l'étrange « chute » des rapports, à l'approche des mois d'été. Normalement, les apparitions deviennent plus fréquentes lorsque les conditions atmosphériques s'améliorent et que plus de personnes sortent hors des foyers. Comme l'indiquent les graphiques, le point crucial n'intervient pas avant le mois de juin, mois durant lequel la fréquence des apparitions semblait se normaliser pour la période de chaleur. La période culminante d'août n'était pas excessivement active et ceci doit avoir apparemment quelqu'effet sur les derniers résultats, puisque le pourcentage des apparitions reste relativement élevé depuis, particulièrement dans les derniers mois de l'année.
Au contraire, la période la plus active en 1970, suivant les statistiques, se situerait en octobre, avec un total de 13 rapports. En 1971, cinq mois égalent ou surpassent ce chiffre, et deux sont près de l'approcher. En outre, 1970 s'est révélé à la fois calme et étonnamment constant dans le pourcentage d'apparitions avec à peine une moyenne de dix rapports par mois. En 1971, la moyenne s'est élevée de près de 2 rapports supplémentaires par mois.

LES OBSERVATIONS D'UFOs
à travers le monde

Ni les murs d'une prison canadienne ni même le « rideau de Fer » européen n'ont pu empêcher le NICAP de recevoir d'abondants rapports sur les apparitions d'UFOs à l'étranger en 1971.

En dépit des handicaps constitués par le langage et la distance, les rapports ufologiques adressés au NICAP contribuent à démontrer le caractère international du phénomène.

La plupart des apparitions observées se sont produites au cours des six derniers mois et ont donné lieu à des rapports émanant du CANADA, du BRESIL, du PEROU, de la COLOMBIE, d'AUSTRALIE, d'ANGLETERRE, d'ECOSSE et de YOUGOSLAVIE.

Tandis que de nombreux rapports reçus au NICAP font état uniquement de « lueurs », d'autres sont plus circonstanciés et comportent de nombreuses descriptions d'objets observés en grand nombre.

Une enquête effectuée sur ces apparitions, à l'exemple de toutes celles qu'a eu à connaître le NICAP, est strictement délimitée et dépend en premier lieu de la crédibilité que l'on peut accorder au témoin ainsi que des ressources et de l'intérêt manifestés par les enquêteurs locaux, officiels ou autres.

Ce qui suit est un rappel de quelques-uns des cas les plus intéressants classés par pays et dont le NICAP a été informé au cours de l'année 1971.

CANADA

Les auditeurs à l'écoute du dernier programme nocturne de la station radio CFBC du Nouveau-Brunswick, la nuit du 16 octobre 1971, furent informés qu'un « étrange objet » avait apparemment atterri sur une petite île au milieu de la rivière Saint-John.

Suivant plusieurs correspondants ayant appelé par téléphone, l'objet semblait changer de couleurs passant du vert à l'orange puis au rouge.

Un groupe de 20 à 30 jeunes garçons réunis sur une plage, en face de l'île, signalèrent aussi l'objet. La station radio CFNB fit état quant à elle d'un nouvel UFO, la nuit suivante, soit le 17 octobre. L'objet avait été observé par le Directeur de la station qui put le voir pendant plus de 3 heures au-dessus de Fredericton, capitale du Nouveau-Brunswick. De nombreux autres témoins aperçurent aussi l'UFO, y compris des employés de l'aéroport le plus proche, qui signalèrent avoir été incapables d'obtenir un contact radar en dépit de l'observation visuelle de l'étrange lumière. Trois pensionnaires et un officier de l'Etablissement «Springhill Medium Security » en Nouvelle-Ecosse déclarèrent avoir vu « des objets brillamment illuminés dans le ciel » le 23 octobre, par-dessus les murs de la prison.

LesUFOs restèrent dans leur champ visuel approximativement 10 minutes et semblèrent demeurer stationnaires dans le ciel, leurs lumières clignotant suivant ce qui semblait être un cycle régulier.

L'éditeur d'une publication de chasse et de pêche du Québec informa les autorités qu'il avait vu le 23 octobre à environ 20 h. un objet en « forme de disque », de couleur orange, avec ce qui lui avait paru être des « phares » répartis tout autour du bord du disque. Suivant le témoin, l'UFO demeura visible durant 90 secondes.

Le mois d'octobre continua à se révéler en matière d'apparitions comme un mois très chargé avec notamment l'incident suivant qui survint le 27 octobre près de Lancaster (Ontario).

Une femme seule au volant de son véhicule raconta qu'elle avait aperçu « un objet incandescent » planant à plusieurs pieds au-dessus du sol, non loin de l'autoroute où elle circulait.

L'UFO lui apparut comme « un rond rouge-orange ».
Dans la soirée du 8 novembre, deux témoins inconnus l'un de l'autre, et observant chacun de leur côté, relatèrent qu'ils ont aperçu un UFO se déplaçant silencieusement audessus du lac Saint-Louis près de l'aéroport international de Montréal. Les deux témoins rapportèrent que l'objet se déplaçait lentement dans le ciel et l'un d'eux a même ajouté : «... Je n'ai jamais vu quelque chose se mouvoir avec autant d'aisance... comme si elle faisait partie intégrante de la nature ambiante. »

ANGLETERRE

Un des faits les plus retentissants se rapportant aux UFOs survint en Angleterre le 16 août où pour le moins une dizaine de constables de police et de très nombreux civils ont déclaré avoir vu un UFO sur le STAFFORD-SHIRE (Angleterre). Les journaux d'un bout à l'autre du territoire britannique rapportèrent l'apparition en soulignant que le Ministère de la Défense, des scientifiques et la police se montraient perplexes sur la nature de l'objet.

LES OBSERVATIONS D'UFOs
à travers le monde

(Suite)

Un des constables prit 12 photos de l'UFO. Les 12 prises de vue furent aussitôt confisquées par le Ministère de la Défense, mais une de celles-ci fut finalement restituée à la presse et fit l'objet d'une très large diffusion dans les journaux britanniques et étrangers. La photo révèle peu de chose sur l'objet sinon qu'il ressemble aux 3/4 de la pleine lune. (Le rapport de l'observation fut publié dans P.I. no 1, p. 3 et 7).

Une enquête effectuée par un sous-comité londonien du NICAP et par le Dr J. ALLEN HYNEK et par Roger STANWAY, aboutit, à l'issue d'un rapport préliminaire sur l'incident, à attribuer l'apparition à une vision de la planète Mars. L'image enregistrée sur les photographies largement diffusées ultérieurement fut expliquée comme une image parasite provoquée par les lampes à vapeur de mercure de la route à proximité de laquelle les photographies furent prises.

Dans un autre rapport d'observation, sans lien avec le précédent, établi environ une semaine plus tard, trois cheftaines d'un groupe scout racontèrent qu'elles avaient vut un objet en forme de cigare, « grondant d'une façon épouvantable », apparaître soudain au-dessus de leur camp dans le WORCESTERSHIRE. Dès son apparition, l'objet sembla planer « totalement silencieux » au-dessus de l'emplacement et cela pendant plus d'une heure. L'objet a été décrit par les témoins comme possédant à la fois des lumières rouges et vertes.

Un des cas les plus intéressants, et qui demeure encore sans solution, survint le 26 octobre à midi, au-dessus d'ENSTONE (OXFORDSHIRE). Une équipe de télévision en train de filmer des séquences d'un programme spécial repéra soudain un objet lumineux de couleur orange, scintillant dans le bleu du ciel.

Suivant les dires des témoins, il ne faisait aucun bruit et semblait tourner en rond. Un des cameramen tourna son objectif vers le ciel et obtint une séquence d'environ 60 secondes sur les évolutions aériennes de l'objet. La séquence fut projetée à la télévision britannique devant des millions de téléspectateurs. L'objet semblait laisser derrière lui des traînées intermittentes de vapeur, planer, puis accélérer à très grande vitesse.

Roger Stanway, président de l'Association Britannique de Recherches sur les UFOs, commente : « C'est une incroyable séquence ».

Nous sommes certainement dans le vrai en affirmant pour le moment que c'est un UFO, car nous ne savons pas ce qu'il pourrait être d'autre. Je suis conduit à penser que ses carctéristiques sont pas trop différentes de celles d'un aéronef conventionnel.

YOUGOSLAVIE

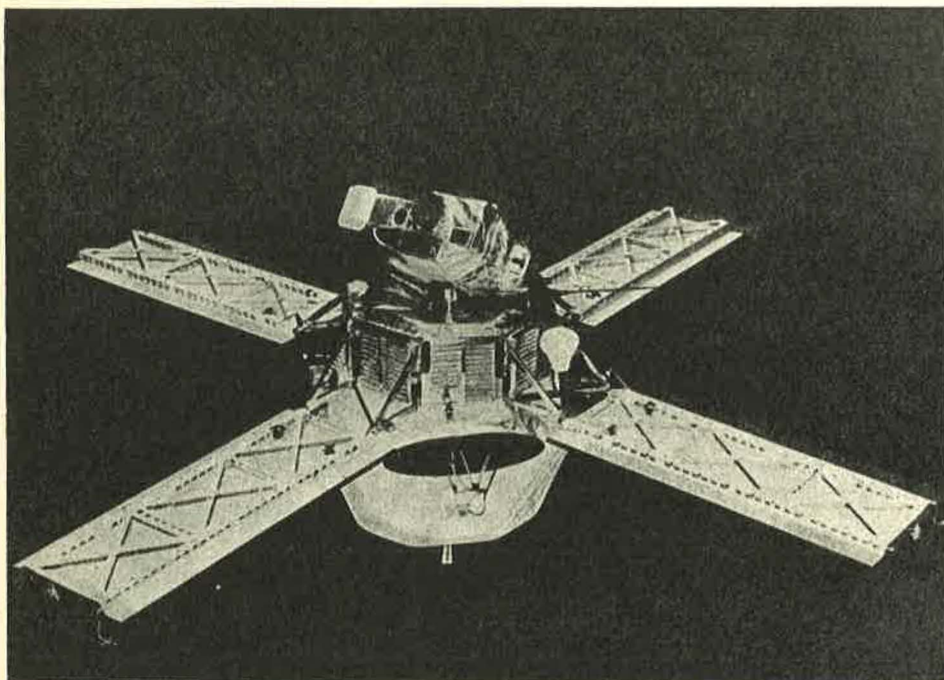
Au-delà du « Rideau de Fer », la recherche sur les UFOs atteint son point culminant en octobre où 12 apparitions sont relevées sur une période de 11 jours (du 1 au 11 octobre).

Un des UFOs fut décrit par le Docteur qui observa l'apparition au télescope, comme « étant de forme triangulaire » et « de couleur blanc argent » laquelle en dernier lieu tendit à devenir rougeâtre.

De nombreuses apparitions firent l'objet de comptes rendus de la part des journaux. L'un d'eux émit l'hypothèse que les observations concernaient un avion espion étranger en mission pour observer les manœuvres de l'armée yougoslave.

ESPACE

actualités Martiennes



MARINER-9 (la photographie de la sonde martienne nous a été communiquée par notre collaborateur, Jean Wachs, de Genève)

Nous devions, en principe, ouvrir cette rubrique sur l'Espace, dans Phénomènes Inconnus *qu'avec la parution du numéro 3 Nouvelle Série. Mais, l'actualité aidant, nous avons la possibilité de publier dans ce numéro une première sélection de documents dignes d'intérêt, parmi ceux de la collection, déjà très conséquente, de notre documentation. Nous ouvrons donc cette nouvelle rubrique, en faisant le point sur les récentes découvertes effectuées par MARINER-9. Trois séries de documents photographiques ont été recueillis au cours de l'approche de MARINER-9 sur son orbite autour de la planète Mars :*

1 : 25 images de Mars et 6 images de Phobos

2 : 24 images de Mars et 6 images de Deimos

3 : 23 images de Mars, 2 de Phobos, 6 de Deimos

Le reste de la transmission ayant ensuite eu lieu, après satellisation martienne (Orbite de 1392 - 17.816 km, inclinée à 64, 28o, effectuée en 12 h. 34 minutes),

Le bulletin du Cosmos Club de France, *animé par Albert Ducrocq, donne toute une série d'informations intéressantes sur cette opération :*

— Le pôle sud, dont Mariner-7 avait révélé en 1969 le caractère accidenté est constitué, non par une congère géante, mais par une chaîne montagneuse recouverte d'une couche de neige carbonique avec une pellicule de givre.

— Le sol renferme des silicates.

— Des points révélant une température élevée semblent l'indice d'une chaleur interne et des cratères évoquent une ancienne activité volcanique.

— L'équateur de Mars est « ovale »

— Les irrégularités de l'orbite font présumer l'existence de mascons dans le sous-sol de la planète.

Au sujet des satellites de Mars, nous pouvons dire, avec certitude que l'hypothèse de Chklovsky, selon laquelle PHOBOS serait... d'origine artificielle, est désormais démontée (1). En effet, la photographie prise par MARINER-9 les 29 et 30 novembre 1971, PHOBOS n'est qu'un rocher très irrégulier de 21 sur 25 km., avec sur un côté un large cratère.

DEIMOS, photographié le 27 novembre 1971, à 8.780 km, nous permet de distinguer très nettement un corps cabossé de 12 sur 13,6 km.

Ces satellites paraissent donc bien être des astéroïdes capturés. Selon une thèse récente, ils seraient les débris d'une planète qui orbitait jadis entre Mars et Jupiter. Phobos et Deïmos tournent autour de la planète en lui présentant toujours la même face à l'instar de la Lune vis-à-vis de la Terre.

PIERRE DELVAL.

NOTA : notre rubrique sur l'ESPACE sera maintenue dans nos prochains numéros, au même titre que celle « Civilisations Mystérieuses ». Elle sera animée, dès le No 3 NS, par MM. Claude Dumont (pour la série « phénomènes spatiaux insolites »), Francis Schaefer, Michel Walter et Jean Wachs.



...figurez-vous, Terriens, que nos plus grands savants estimaient votre planète inhabitée !...

---

(1) Chklovsky, professeur soviétique de physique et de mathématiques, avait en effet avancé cette fameuse hypothèse, en mai 1959. En 1959, ce n'est pas si loin, Chklovsky estimait que Phobos était creux à cause de certaines irrégularités dans sa rotation autour de la planète Mars. Le professeur soviétique ajouta à l'époque : « l'envoi de fusées à proximité des satellites pourra vérifier cette hypothèse de satellites artificiels martiens . »
Il aura donc fallu attendre douze années pour savoir, en fait, que ces « spoutniks martiens », qualifiés ainsi à l'époque par la presse, n'étaient que de gros cailloux irréguliers.

BIBLIOGRAPHIE

1. - **Ouvrages traitant des UFOs :**

« Les soucoupes volantes, affaire sérieuse », Frank Edward, éd. Robert Laffont, 1967.

« Du nouveau sur les soucoupes volantes », Frank Edward, éd. Robert Laffont, 1968.

« Le livre noir des soucoupes volantes », Henry Durrant, éd. Robert Laffont, 1970.

« Les soucoupes volantes », Aimé Michel et G. Lehr, éd. Berger-Levrault, 1969.

« A propos des soucoupes volantes », Aimé Michel, éd. Planète, 1966.

« Soucoupes volantes et civilisations d'outre-espace », Guy Tarade, éd. J'ai lu, 1969.

« Les phénomènes insolites de l'espace », J. et Janine Vallée, éd. Table ronde, 1966.

« Soucoupes volantes, vingt ans d'enquêtes », Ch. Garreau, éd. Mame, 1971.

« El gran enigma de los platillos volantes », Antonio Ribéra, éd. Pomaire-Barcelo.

2. - **Connexes**

« Des signes dans le ciel », Paul Misraki, éd. La Bergerie, 1968.

« L'invisible nous fait signe », Gilbert Bourquin, éd. Robert S.A., Moûtier, 1968 (Suisse).

« Présence des extra-terrestres », Erich Von Daniken, éd. Robert Laffont, 1969.

« Les extra-terrestres dans l'histoire », Jacques Bergier, éd. J'ai lu, n° 250, 1970.

REVUES

« Cielo e terra », publication mensuelle d'études et de recherches sur les objets volants non identifiés et problèmes connexes. Collaboration avec « Phénomènes inconnus ». Directeur : Dott. Giuseppe Lazzari, Viale Pasteur, 46, Roma 00144 (Italie).

« Il giornale dei misteri », publication mensuelle, en imprimée offset de 80 pages, spécialisée dans la parapsychologie, psychologie, sciences occultes, civilisations mystérieuses et problèmes connexes. Rubrique sur l'ufologie. Nombreuses illustrations. Spécimen gratuit sur demande en se référant de « Phénomènes inconnus ». Corrado Tedeschi Editore, Via Massaia, 98, 50134 Firenze.

« Inforespace », revue en présentation imprimée typo 16 x 24, bimestrielle. Organe de la SOBEPS, Société Belge d'Etude des Phénomènes Spatiaux. « P.I. » et le CFRU collaborent étroitement avec cette organisation confrère de Belgique. Le n° 2 d'« Inforespace » vient de sortir d'édition. Cette revue est dédiée à la mémoire de Jean Gérard Dohmen, président du Groupe « D » et fondateur de la Fédération Belge d'Ufologie. Nos lecteurs peuvent se mettre en rapport avec la SOBEPS en écrivant à notre ami, Lucien Clérebaut, secrétaire général, boulevard Aristide-Briand, 26, 1070 Bruxelles.

Exprimez-vous dans « New Life », revue d'expression libre et d'informations sur tous les problèmes de notre temps et le mouvement communautaire en particulier.

Adressez vos manuscrits et illustrations, si possible inédits, mais surtout authentiques — voire humoristiques — demandez un spécimen gratuit contre deux timbres pour frais à « New Life Editions », 25, rue Denfert-Rochereau, 38 Grenoble.

COMMUNIQUÉS :

SOYONS SOLIDAIRES !

D'importantes modifications relatives à l'administration et à la gestion de notre revue, nous ont obligé d'accuser un certain retard dans l'édition de ce numéro. Nous prions nos lecteurs de ne pas nous en tenir rigueur et remercions, par la même occasion, les nombreuses marques de sympathie et d'encouragement que certains d'entre vous nous ont manifestées. Rappelons que la petite presse, dite marginale, ne doit son existence que par le seul soutien de ses abonnés et par le travail bénévole et tenace, souvent d'un seul animateur. Notre revue est en plein développement, grâce au dévouement et à la persévérance de son équipe Nous pourrions doubler le nombre de nos pages si chaque lecteur se sentait concerné de plus près en soutenant notre action par une aide, si minime soit-elle, et en provoquant de nouveaux abonnés en particulier. De nombreux documents dignes d'intérêt attendent, dans nos dossiers, pour être publiés. Vous, amis lecteurs, pourriez efficacement aider ceux qui consacrent tous leurs loisirs à la recherche ufologique et à l'édition de notre revue spécialisée en ce domaine. Aidez-nous ! Cette revue est la vôtre.

Le Directeur de la publication,
Pierre DELVAL.

APPEL AUX CORRESPONDANTS !

Nous prions aimablement tous nos correspondants (et ceux qui seraient désireux de le devenir) de bien vouloir se mettre d'urgence en rapport avec nous. Un recensement de nos effectifs ayant actuellement lieu pour l'année en cours et en fonction de notre réorganisation. Nous devons savoir exactement, parmi nos collaborateurs, ceux sur lesquels nous pouvons éventuellement compter.

RESEAU TELEPHONIQUE

Les lecteurs intéressés par la participation à ce réseau, en cours d'implantation, sont priés de nous en faire part immédiatement. Prendre contact avec le siège des sections régionales du CFRU, suivant résidence. Pour les autres, en écrivant à la revue. Secteur Rhône-Alpes : écrire au secrétariat du GEMOC, 38, rue du Moucherotte à Seyssinet-Pariset (38).

STATION SPACE

ARFA-CFRU (Pessac-33), demande collaborateurs pour terminer les travaux de la station SPACE, actuellement en chantier. Période envisagée : vacances 1972. Possibilités de camping et de parking pour caravanes. Notons que la station SPACE sera équipée d'un matériel moderne de repérage et de détection UFOs et qu'elle s'ouvre généreusement à la recherche privée, dans le cadre de nos activités communes. Les personnes intéressées à cette participation sur place doivent se mettre rapidement en communication avec la revue qui transmettra.

AFFA, L'UNIQUE REVUE SUR L'INSOLITE AU CANADA — PUBLIEE TOUS LES DEUX MOIS PAR LA SOCIETE DE RECHERCHES SUR LES PHENOMENES MYSTERIEUX DE QUEBEC : ENR. C.P. 477 QUEBEC 4. QUE. CANADA — **AFFA** EST TIREE A 10.000 EXEMPLAIRES — DANS LE CADRE D'UNE COORDINATION SUR LE PLAN INTERNATIONAL, PARMI LES PAYS DE LANGUE FRANÇAISE, « PHENOMENES INCONNUS », COLLABORE ETROITEMENT AVEC L'EQUIPE D'AFFA ET LES « UFOLOGISTES » CANADIENS REUNIS AU SEIN DE LA S. R. P. M.

« **PHENOMENES INCONNUS** » A LE PLAISIR DE VOUS INFORMER DE LA PARUTION DE L'ŒUVRE DE NOTRE CONFRERE - AUJOURD'HUI DECEDE - J-G DOHMEN **« A IDENTIFIER ET LE CAS ADAMSKI » 240 pages format 18,5 × 26 comportant 100 illustrations**
Aspects inédits et insoupçonnés — Observations — Récits, photos — Aspects politique, social — Coïncidences accumulées — Ce qu'on nous cache - etc., etc — L'étude du cas « controverse » Adamski — L'étude d'autres techniques — Aspects psychiques
Prix de souscription : 35 F.F. + 2 F.F. de port. Service assuré par « PHENOMENES INCONNUS »